

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 21 - 23 janvier 1997**

# RESSOURCES ET QUESTIONS FINANCIÈRES: MISE À JOUR DU BARÈME DES COÛTS INDIRECTS



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/97/INF/10**  
5 décembre 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## NOTE D'INFORMATION

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

1. A sa quarantième session, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire est convenu que le principe de recouvrement intégral des coûts s'appliquerait à l'ensemble des catégories d'activité du PAM et que l'organe directeur approuverait le barème des coûts de soutien indirects établi périodiquement par des analyses des coûts. L'analyse des coûts de 1996 est présentée à la première session du Conseil d'administration accompagnée d'un document qui en récapitule les conclusions et recommande les mesures à prendre. La présente note d'information a pour objet d'apporter des éclaircissements sur la méthodologie utilisée dans l'analyse des coûts et sur les calculs effectués pour déterminer le barème de 1996, notamment en ce qui concerne l'urgence et le développement.
2. Les résultats de l'analyse des coûts de 1996 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous, en regard de ceux de l'analyse de 1995.

<b>RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES COÛTS</b> <b>BARÈMES DES COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ</b> <i>(en pourcentage)</i>
--

Catégorie d'activité	Taux pour 1997 (sur la base de l'analyse des coûts de 1996)	Taux pour 1996 (sur la base de l'analyse des coûts de 1995)
Développement/relèvement/préparation aux catastrophes	13,9	14,5
Interventions de secours prolongées	7,1	7,2
Opérations d'urgence	6,0	4,8
Opérations spéciales	11,9	15,3
<b>Services bilatéraux</b>		
Achats de produits alimentaires	4,0	3,1
Transport	4,5	4,7
Achats et transport de produits alimentaires	4,3	3,8

3. L'analyse des coûts devait déterminer le barème à appliquer à l'ensemble des coûts opérationnels directs d'un projet (valeur des produits alimentaires, transport, transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM), et coûts de soutien directs), par catégorie d'activité, en vue de récupérer les coûts imputables au soutien de l'ensemble des activités du PAM; en d'autres termes, il s'agissait de déterminer les taux qui permettraient de dégager suffisamment de ressources pour financer les dépenses ASP approuvées par l'organe directeur.
4. D'ordinaire, le taux des coûts de soutien indirects est égal au montant des dépenses ASP pour une catégorie d'activité divisé par le volume d'activité (ou les dépenses opérationnelles) de cette catégorie d'activité, soit:

$$\frac{\text{Budget ASP alloué à une catégorie de programme}}{\text{Volume d'activité de cette catégorie}} = \text{Taux des coûts de soutien indirects imputables à cette catégorie}$$

5. Par comparaison avec les résultats de l'analyse des coûts antérieure, le taux augmentera si les dépenses ASP pour une catégorie d'activité s'accroissent ou si le volume d'activité diminue. Inversement, il régressera si les dépenses ASP imputables à une catégorie d'activité baissent ou si le volume d'activité augmente. Pour calculer les taux, on a donc besoin de connaître: l'estimation de la part du budget ASP approuvé pour 1996-97 allouée aux différentes catégories; et b) l'estimation du volume d'activité escompté pour chaque catégorie.
6. Le montant des coûts inscrits au budget ASP imputables aux différentes catégories est fonction: a) du budget ASP total approuvé pour la période considérée; et b) du volume de travail accompli par le personnel au titre de chacune des catégories d'activité. Le budget ASP approuvé pour 1996-97 s'élève au total à 233,6 millions de dollars<sup>1</sup>. Si l'on exclut les services techniques directs et coûts divers (soit 8,5 millions de dollars), qui rentrent dans la catégorie des coûts de soutien directs, il reste 225 millions de dollars, à répartir entre les catégories d'activité en fonction du volume de travail accompli.
7. On a utilisé deux méthodes pour calculer la part de l'ASP qui revient à chacune des catégories d'activité. La plupart des coûts ont été ventilés sur la base d'une enquête sur la mesure du volume de travail visant à évaluer (en pourcentage) le temps que le personnel du PAM avait consacré en 1995 à chacune des catégories d'activité. Les coûts ASP correspondants ont ensuite été répartis en fonction de ces pourcentages. Toutefois, certaines unités, comme les services financiers, les ressources humaines et les services informatiques, fournissent des services qui ne peuvent pas être imputés à des projets opérationnels. Dans ce cas, on a procédé à une répartition statistique des coûts (se reporter aux paragraphes 29 et 30 de l'analyse des coûts).
8. Les résultats de cet exercice de répartition des coûts figurent dans le tableau ci-après, ainsi que le calcul du barème des coûts de soutien indirects. Le volume d'activité qui apparaît à la colonne (b) ventilé par catégorie, se fonde sur des projections, les services bilatéraux ayant été affectés à la catégorie d'activité correspondante. Si l'on divise les coûts inscrits au budget ASP imputables à chaque catégorie (a) par le volume d'activité prévu pour cette catégorie (b), on obtient le taux des coûts de soutien indirects (c).

---

<sup>1</sup> Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

<b>CALCUL DES TAUX DE COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS</b>
--

Programme	(a) ASP par catégorie d'activité	(b) Volume d'activité projeté (en millions de dollars)	(c) (a)/(b)=(c) Taux des coûts de soutien indirects (pourcentage)
Développement	102,7	736,4	13,9
Opérations d'urgence	70,5	1 165,8	7,1
Secours prolongés	46,2	652,3	6,0
Opérations spéciales	3,8	32,1	11,9
Programme des administrateurs auxiliaires	,6		
Services bilatéraux	1,2		
<b>Total</b>	<b>225,0</b>		

9. Dans certains cas, les taux s'écartent considérablement de ceux établis pour 1995. Par exemple, le taux des coûts de soutien indirects pour le développement a chuté, passant de 14,5 pour cent à 13,9 pour cent. Cela s'explique par le fait que le volume d'activité projeté a augmenté alors que les coûts de soutien ne se sont que légèrement accrus. Inversement, le taux des coûts de soutien indirects enregistre une hausse importante - de 4,8 à 6,0 pour cent - pour la catégorie des urgences; en effet, bien que les dépenses ASP imputables aux urgences aient diminué, le volume d'activité a accusé une baisse plus forte en pourcentage, ce qui donne un taux plus élevé. La diminution du volume d'activité s'explique par une projection à la baisse des contributions et, en partie, par un ajustement de comptabilité exceptionnel recommandé par le Commissaire aux comptes du PAM.